Publié sur *Château-Thierry* (https://www.chateau-thierry.fr)

Documents :
Dossier de demande d'indemnisation pour les professionnels riverains des travaux Place de l'Hôtel de Ville (phase fouilles)
Dossier de demande d'indemnisation pour les professionnels riverains des travaux Vaucrises

Contact :

Service Urbanisme
Tél : 03 23 84 86 65

Dans le cadre des travaux réalisés sur la Place de l'Hôtel de Ville, la Ville a mis en place une commission d'indemnisation afin d'examiner les demandes des commerçants susceptibles d'avoir subi un préjudice économique à l'occasion de ces travaux.

La Ville réalise actuellement un réaménagement de la place de l'hôtel de Ville et des travaux de rénovation urbaine aux vaucrises dans le cadre de l'ANRU.

Bien que la commune soit toujours attentive à limiter le plus possible les désagréments susceptibles d'être causés aux commerçants à l'occasion des travaux publics, certains préjudices sont inévitables à l'occasion d'un chantier important dans son ampleur ou dans sa durée.

La Ville a donc mis en place une commission chargée d'étudier les demandes d'indemnisation formulées par les commerçants ayant subi une baisse importante de chiffre d'affaires durant la réalisation de ces travaux.

Les commerçants impactés par ces travaux peuvent saisir la commission d'indemnisation en déposant avant le 31 mars 2025 le dossier ci-joint accompagné des pièces justificatives.

Le dossier est également téléchargeable sur le site de la commune : https://www.chateau-thierry.fr/article/urbanisme

Source URL:https://www.chateau-thierry.fr/article/commission-dindemnisation-des-commercants-place-de-lhotel-de-ville-phase-fouilles-et